

toire des femmes, du moins les plus importants, doivent être occultés au non-spécialiste. Le livre comporte une lacune plus importante. Autant il explique avec clarté et concision les causes de l'inégalité salariale entre les sexes, autant il ne donne pas de preuve convaincante des différentiels salariaux, comme on en trouve dans toute étude d'histoire du travail. Dans tout le livre, on ne trouve que trois exemples de différentiels salariaux; aucun n'est substantiel; tous sont anecdotiques. Les spécialistes ne réclament sans doute plus de preuve; mais les lecteurs non-spécialistes, ceux à qui les auteurs s'adressent, ne verront pas concrètement l'effet des stéréotypes sur le niveau de revenu des travailleuses par comparaison à celui des travailleurs.

Qu'est-il advenu de l'inégalité salariale entre les sexes après 1939? Les auteures épilognent sur le sujet en conclusion sans qu'il ne soit justifié d'arrêter la démonstration à cette borne. La Seconde Guerre mondiale accéléra pourtant l'entrée des femmes sur le marché du travail. Le nombre de femmes actives, y compris les femmes mariées, monta en flèche à partir de la fin des années 1950. La scolarisation des femmes à l'université, qui eut pour effet de repousser l'âge du mariage, contribua fortement à cette transformation et à ouvrir des filières d'emploi dans des secteurs non-traditionnels. Bon nombre de jeunes femmes se voyaient désormais en train de réaliser une carrière professionnelle à l'horizon de leur vie adulte. En outre, des mouvements de femmes portèrent sur la place publique le débat de l'égalité entre les sexes et obtinrent de meilleures conditions salariales. Enfin, à la fin des années 1970, de nouvelles politiques du travail, destinées à lever les discriminations à l'emploi, contribuèrent à réduire l'écart salarial entre les sexes.

En bref, le livre *Discounted Labour* trouvera sa place dans les bibliographies des cours sur l'histoire des femmes, du travail et de la société canadienne; mais il sera plus difficilement cité en introduction d'études spécialisées sur ces mêmes sujets, de par l'atténuation qu'il fait des débats historiographiques. Enfin, il ne reste plus qu'à espérer la parution d'une livre qui embrasse l'histoire des travailleuses canadiennes jusqu'à la période contemporaine, une synthèse qui serait l'équivalent des travaux de Claudia Golding sur les États-Unis.

Jean-François Auger

Technische Universiteit Delft, Pays-Bas

GARAVAGLIA, Juan Carlos, et Jean-Frédéric SCHAUB (dir.) — *Lois, justice, coutume. Amérique et Europe latines (16^e–19^e siècle)*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2005, 317 p.

Ce livre réunit un ensemble de textes qui partagent trois traits communs : un espace culturel, les sociétés du Sud de l'Europe et de l'Amérique, caractérisées par l'héritage du *ius commune* et de la théologie catholique; l'intérêt d'aborder la place du droit dans les processus de négociation politique; et le dialogue entre l'histoire juridique et l'histoire sociale.

Les textes poursuivent deux objectifs, clairement exposés par les directeurs de l'ouvrage dans une introduction éclairante. Tout d'abord, celui de « fonder une nou-

velle histoire sociale à partir de la prise en compte des phénomènes normatifs » (p. 9), entreprise sans doute prometteuse, car la combinaison de l'histoire du droit avec l'histoire sociale (que les auteurs conçoivent dans un rapport d'articulation) permet de dépasser les limites des approches macro et microanalytiques et la dichotomie entre l'autonomie de la politique et la réduction de celle-ci au simple reflet d'un rapport de forces. Le second objectif, « résumé par l'alternative loi/coutume, revient à faire l'état des lieux des ordres normatifs tels que l'instance d'édiction supérieure, le monde des juristes universitaires et magistrats, les décrit et, par conséquent, les hiérarchise » (p. 9–10), postulat qui oblige à ne pas séparer les normes juridiques des pratiques effectives des individus et à prêter attention aux « phénomènes de dissémination (les normes sont partout) et d'investissement (les institutions sont ce que les acteurs en font) » (p. 12) qui donnent forme au social.

À partir de ces postulats, le livre nous permet de définir quatre noyaux thématiques, classification largement artificielle puisque la richesse des articles autorise aussi d'autres lectures et regroupements. Le premier noyau est celui de l'histoire des institutions et des procédures judiciaires, qui inclut l'analyse des changements des mécanismes de preuve – aspect central du travail de Marta Madero (« Logiques des faits et pertinence des preuves. Un procès castillan du XIII^e siècle ») – et de l'organisation de la justice, axe fondamental du texte de Juan Carlos Garavaglia (« La justice rurale à Buenos Aires dans la première moitié du XIX^e siècle. Structure, fonctions et pouvoirs locaux »), dans lequel la perspective des historiens du droit acquiert une densité historique remarquable grâce à l'incorporation du profil social des personnes chargées de la justice locale, décrites comme représentants du pouvoir étatique en construction et comme médiateurs entre l'état et la société dont elles sont issues. Centré sur le même espace social, Raúl Fradkin (« Coutume, loi et relations sociales dans la campagne de Buenos Aires. XVIII^e et XIX^e siècles ») montre une image de la société rurale *rioplatense* « qui enlève au *gaucho* sa place centrale » (p. 201) au bénéfice de la petite production familiale. Complément du travail antérieur, ce texte explique comment l'empire des coutumes (surtout, les droits d'accès aux ressources naturelles) fut remis en cause par l'irruption progressive du libéralisme, moment à partir duquel la coutume devint un véritable langage de résistance. Finalement, Tamar Herzog (« La justice en ses murs. L'Audience de Quito au XVIII^e siècle ») décrit les aspects symboliques de l'ordre juridique à partir de l'étude des bâtiments (l'Audience royale, les prisons) en tant que « reflet de la justice dans toute sa pauvreté » (p. 112).

Un second noyau est celui des formes de classification des groupes sociaux établies par la loi et par les magistrats, instances de désignation par excellence. Ces formes montrent aussi bien les mécanismes épistémologiques de classification que les droits différentiels qui en découlent. Cette problématique, déjà présente dans l'article de Fradkin, se trouve au cœur du travail de Simona Cerutti (« Justice et citoyenneté à Turin à l'époque moderne »), qui reconstruit les formes d'accès à la citoyenneté à partir de l'étude de la procédure sommaire turinoise. L'analyse des classifications socio-juridiques lui permet de réfléchir aux critères (en particulier, aux ressources relationnelles) « qui peuvent guider une opération de classification sociale, bien différente d'un idéal objectiviste de stratification » (p. 63).

Le troisième noyau renvoie aux relations entre les autorités juridiques et le pouvoir politique, car la magistrature joue un rôle essentiel dans l'organisation socio-politique des sociétés et permet d'assurer un minimum de sociabilité, notamment dans les régions non européennes. En dehors du texte déjà nommé de Garavaglia, la place politique du magistrat est étudiée par Jean-Frédéric Schaub (« Identification du juriconsulte. Composition et conflits d'autorités dans les sociétés ibériques au XVII^e siècle »), qui réfléchit sur les modes de constitution dans l'Ancien Régime. Pour cela Schaub utilise des textes produits par les auteurs de ce « paradigme juridictionnaliste » mais aussi par leurs critiques d'origine aristocratique. À l'encontre des interprétations téléologiques de la genèse de l'État moderne, l'auteur conclut que « la capacité des juriconsultes à résister au mépris social [...] n'est pas déployée au bénéfice d'une réforme modernisatrice de la royauté » (p. 54). Frédérique Langue (« Brigands et hidalgos dans le Mexique du XVIII^e siècle ») montre que ces deux pôles de la société *indiana* ne furent pas si éloignés l'un de l'autre et que le modèle dualiste appliqué aux sociétés européennes n'est pas si valable au nouveau monde. Un ensemble de pratiques (compérage, clientélisme) permit l'alliance de ces groupes extrêmes et l'administration des colonies, grâce au principe de délégation de pouvoir du monarque en faveur des pouvoirs locaux, quoiqu'au prix de transformer la justice locale en une véritable « parodie ».

Le dernier noyau thématique est consacré à la diffusion de la culture juridique occidentale dans les espaces non européens. Dans cette veine, Antonio Manuel Hespanha (« Le Droit et la domination coloniale européenne. Le cas de l'Empire oriental portugais ») étudie les aspects juridiques de l'impérialisme, perspective qui lui permet d'esquisser deux types idéaux (les colonialismes catholique et moderne) et leurs épistémés juridiques, culturelles et politiques. Cette réflexion est appliquée à l'empire portugais dont les caractéristiques reflètent la typologie avancée. Carlos Petit (« *Detritum rei publicae*. Constitution de l'Espagne en Guinée ») retrace la place des colonies africaines dans le droit public espagnol et conclut que l'expansion du *ius publicum europaeum* – semblable, sur certains points, aux solutions de l'Ancien Régime – fut un instrument de soumission des cultures non européennes qui sacrifia les droits des Autochtones. Finalement, Bartolomé Clavero (« Désolation de la chimère au Mexique ») analyse les causes qui empêchèrent l'incorporation d'une institution d'origine anglo-américaine (le jury) dans la pensée constitutionnelle mexicaine.

Au-delà des vertus de chaque texte, on peut signaler que l'ensemble du livre est un peu hétérogène et que tous les articles ne suivent pas, avec la même clarté, les objectifs initiaux ni le cadre chronologique de l'ouvrage. Dans le même sens, on peut douter de la « communauté culturelle » des espaces considérés surtout si l'on tient compte de la pluralité des substrats anthropologiques de chaque société. Il en va de même avec certains concepts comme celui du droit naturel, étant donné « la diversité des enjeux qu'il peut sous-entendre » (p. 85), comme le montre clairement Cerutti pour le cas turinois.

Cependant, ces remarques sont d'importance secondaire, puisque la critique frontale aux interprétations évolutionnistes du droit, la démonstration de l'existence de systèmes normatifs contradictoires et conflictuels, et la sensibilité pour inclure

l'univers juridique dans le monde social concret des individus, constituent des propositions essentielles, parmi d'autres, pour mieux comprendre la culture juridique actuelle et ses enjeux.

Hernán Otero

Universidad Nacional del Centro de la Provincia de Buenos Aires, Argentine

GAY, Daniel — *Les Noirs du Québec : 1629–1900*, Sillery, Septentrion, 2005, 482 p.

If ever there were a field in which any new book, irrespective of its quality, would have what the French call the merit of simply existing, the history of Blacks in Quebec would be one. In the United States, there is a rich and voluminous literature covering the ways in which people of African ancestry, both by their active contributions to building society and through the effect of their collective presence on the White majority, have fundamentally shaped the nation's law and culture. In contrast, despite the publication of a few notable texts such as Marcel Trudel's pioneering studies on slavery in New France and Dorothy Williams's twin works on Montreal's Black community (as well as limited coverage in Robin Winks's *The Blacks in Canada* and other works on Afro-Canadians), the evolution of Black life in *la belle province* remains largely unknown, especially in the period before the twentieth century. This has been both a fascinating story in itself — two centuries of slavery and Black resistance, first in New France and then under British rule; the migrations and development of Black populations after the final end of slavery in 1833; the place of Blacks within the dominant English-French Canadian dyad and their connections with other groups; the cultural production and iconography surrounding the Black presence — and part of the larger epic of Blacks in North America. It is thus regrettable that more attention has not been paid to exploring not only the experience of Blacks in Quebec, but the parallels and differences it offers with that of other Black Americans. Daniel Gay, a retired professor of sociology at Laval University, undertakes in a new book to fill some of this gap, with the stated goals of making Blacks in Quebec aware of their long history and of underlining their contributions to others. His effort deserves serious attention as well as warm praise.

Gay's work is divided into three parts. The first is a chronological history of residents of African ancestry in the territory that became modern Quebec. In addition to anecdotal information, this section boasts a detailed enumeration of the Black population. Using an impressive database of newspaper accounts and other sources, the author revises Marcel Trudel's statistics regarding the number of Blacks in Quebec. Similarly, the author lists all recorded mixed marriages — his point being that the apparent "disappearance" of Quebec's Blacks after slavery resulted not only from post-emancipation emigration, but also from their intermarrying and absorption into the larger population (in the process adding an important African element to the gene pool of today's Québécois). The second part of the work discusses the various artistic and literary depictions of Blacks by White Québécois, both at home and abroad. The